

FAMILLE



ACFAV

● DÉSIGNATION

Association Pour la Condition Féminine et Aide aux Victimes

● PRÉSENTATION DU SERVICE

L'ACFAV a deux services :

- ▶ Le Point Info Famille (PIF) a été créé en 2004
- ▶ L'Aide aux Victimes créé en Juin 2006

● COORDONNÉES

ACFAV siège

119 Route Nationale Mtsapéré, quartier Balamanga, 97600 Mamoudzou

Tél. : 02.69.61.29.49 / 06.39.69.53.71

Téléphone spécifique Aide Aux Victimes : 06.39.69.65.98 / N° Vert : 55.55

Fax : 02.69.61.28.59

E-mails : pointinfofamille@wanadoo.fr / contact@acfav-mayotte.fr

Site : acfav-mayotte.fr

Ouverture au public :

Permanence au siège

Du Lundi au Jeudi : 7h/12h- 13h/16h

Les vendredis : sur rendez-vous

Permanences décentralisées :

- ▶ Unité d'Action Sociale du Centre à Chiconi : Lundi 8h/12h et 13h/16h
- ▶ Ancienne Mairie de Pamandzi : Mercredi 8h/12h et 13h/16h
- ▶ Unité d'Action Sociale du Nord à Dzoumogné : Vendredi 8h/12h
- ▶ Maternité de Mramadoudou : Jeudi 8h/12h et 13h/16h
- ▶ Tribunal de Première Instance : Lors des audiences correctionnelles

● PUBLIC VISÉ

Tout public, hommes et femmes

● PRESTATIONS

PIF

Accueillir, Ecouter, Informer, Orienter et accompagner les familles dans les démarches de la vie quotidienne.

Aide Aux Victimes

- ▶ Accueillir, informer et accompagner les victimes d'infractions pénales dans les démarches visant à la reconnaissance de leurs droits (dépôt de plainte, constitution de partie civile, recouvrement des dommages-intérêts.)
- ▶ Suivi psychologique



Commune de Chiconi - Politique de la ville

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Il définit un programme d'actions axé autour de 5 objectifs prioritaires :

- ▶ L'emploi et le développement économique.
- ▶ L'habitat et le cadre de vie.
- ▶ La réussite éducative.
- ▶ La prévention de la délinquance.
- ▶ La santé.

● COORDONNÉES

Mairie de Chiconi

97670 Chiconi

Tél. : 02.69.62.16.90

Fax : 02.69.62.30.49

E-mail : mairie-chiconi@wanadoo.fr

● PUBLIC VISÉ

- ▶ Tout public (porteur de projet, les administrés de Chiconi...)
- ▶ Il faut être de la commune de Chiconi et/ ou avoir des intérêts pour le territoire ou population de Chiconi.

● PRESTATIONS

Des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et redynamisation d'un territoire selon plusieurs thématiques.

- ▶ Les programmes d'intervention de la collectivité
- ▶ La contractualisation des projets, des partenariats et des réseaux professionnels
- ▶ portage et instruction des projets
- ▶ Gestion administrative et budgétaire du service
- ▶ Demande de subvention de la MAIRIE DE CHICONI et de la politique de la ville
- ▶ Aide au montage de projet associatif ou projet d'entreprise



Commune de Chiconi – Service social

● COORDONNÉES

Mairie de Chiconi

97670 Chiconi

Tél. : 02.69.62.16.90

Fax : 02.69.62.30.49

E-mail : mairie-chiconi@wanadoo.fr

● PRESTATIONS

Renseigner le public

Identification et qualification des demandes sociales

Inscription d'ASV (Allocation Vieillesse)

Inscription d'ASPA (Allocation Spéciale Personne Agée)

Inscription d'AAH (Allocation Handicapé) et AEH (Allocation Enfant Handicapé)



Commune de Ouangani - Service Social et Animation

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Le Service social et le service Animation de la commune de Ouangani ont été mis en place suite à la demande accrue de la population. Ils ont pour but d'aider les personnes venant de leur propre chef, de répertorier les personnes en difficultés et les orienter suivant leur demande. Ils travaillent en collaboration avec le service et les établissements scolaires de la commune pour l'approche des familles et les associations par rapport aux animations afin de mieux occuper les jeunes pendant les vacances scolaires.

Ces services travaillent également en étroite collaboration avec l'assistante sociale de secteur.

● COORDONNÉES

Tél. : 02.69.62.15.30 / Fax : 02.69.62.09.36

E-mail : mairie.ouangani@hotmail.fr

● PUBLIC VISÉ

Tout public (hommes, femmes, enfants).

● PRESTATIONS

- ▶ Accompagner des familles en difficultés pour leurs démarches administratives et autres
- ▶ Constitution des dossiers de demande d'aide
- ▶ Accompagner les jeunes en difficultés et leur aider pour leurs recherches de formation
- ▶ Accompagner les associations pour l'élaboration de leurs projets



Commune de Tsingoni - Politique de la ville

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Dans le cadre de la mise en place du contrat urbain de la cohésion sociale

● COORDONNÉES

Mairie de Tsingoni

Placer Zouber Adinani

97680 Tsingoni

Tél. : 02.69.62.17.91

Fax : 02.69.62.43.36

E-mail : mairie.tsingoni@stoinet.com

Les horaires : 7h15 à 16h00 du lundi
au jeudi

Le vendredi de 7h30 à 11h15

● PRESTATIONS

- ▶ Elaboration du contrat urbain de cohésion
- ▶ Coordination et pilotage du dispositif
- ▶ Développement de projet aux bénéfices des zones prioritaires de la commune
- ▶ Redynamisation du tissu associatif
- ▶ Accompagnement au développement économique et à l'accès à l'emploi
- ▶ Santé
- ▶ Prévention de la délinquance et citoyenneté
- ▶ Habitat cadre de vie



Commune de Tsingoni – Service Social

● COORDONNÉES

Mairie de Tsingoni

Placer Zouber Adinani

97680 Tsingoni

Tél. : 02.69.62.17.91

Fax : 02.69.62.43.36

E-mail : mairie.tsingoni@stoinet.com

Les horaires : 7h15 à 16h00 du lundi
au jeudi

Le vendredi de 7h30 à 11h15

● CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Pour l'ASV cette année 2010, l'âge est fixé à 56 ans.
- ▶ Pour L'ASP, il faut avoir 65 ans
- ▶ L'ASPH les personnes qui sont dans l'inaptitude de travailler (ASPH, Allocation de Solidarité pour les Personnes Handicapées) par justificatif d'un certificat médical
- ▶ Demande de prise en charge

● PRESTATIONS

- ▶ Accueillir le public
- ▶ Identification et qualification des demandes sociales
- ▶ Informer
- ▶ Renseigner le public
- ▶ Faire de l'accompagnement
- ▶ Suivi des dossiers en cours
- ▶ Faire une demande d'ASV (Allocation Vieillesse)
- ▶ Faire une demande d'ASP (Allocation Spéciale Personne Agée)
- ▶ Faire une demande d'AAH (Allocation Handicapé)
- ▶ Faire une demande d'ASPH (Allocation de Solidarité pour Personne Handicapée)
- ▶ Les demandes de LATS

● PRESTATIONS

- ▶ Travailler avec les différents organismes sociaux
- ▶ Tous les ans il faut revenir à la mairie pour chercher un certificat de vie.
- ▶ Faire un renouvellement tous les ans pour l'ASP et l'ASV.



Croix Rouge Française

● PRÉSENTATION DU SERVICE

La Croix-Rouge est un mouvement humanitaire international présent dans 186 pays. Elle pour mission de soulager la souffrance des personnes les plus vulnérables en agissant selon les 7 principes que sont l'Humanité, l'Impartialité, la Neutralité, l'Indépendance, le Volontariat, l'Unité, et l'Universalité. Elle est présente à Mayotte depuis 1998.

● COORDONNÉES

Délégation Territoriale de
la Croix-Rouge Française à Mayotte
1, route de Vahibé
97 600 Passamainty
Tél./fax : 02 69 61 10 10

Horaires d'accueil : du lundi au jeudi
de 9h à 14h

Président : 06 39 29 18 66
anszama@yahoo.fr

Responsable secourisme :
andjilani.hassani@croix-rouge.fr
Responsable vestiboutique
et jeunesse : 06 39 27 52 43
pitiki98@hotmail.fr
Chargée de Mission Equipe Mobile
Sociale : 06 39 24 19 95
equipemobilesociale.crf@hotmail.fr
Chargée de Mission Aide Alimentaire :
06 39 67 54 39
juvin_nancy@yahoo.fr

● PUBLIC VISÉ

- ▶ **Formation secourisme** : tout public (particuliers, entreprises privées...)
- ▶ **Postes de secours** : manifestations grand public
- ▶ **Vestiboutique** : tout public
- ▶ **Equipe Mobile Sociale** : tout public

rencontré en maraude et en défaut d'information

- ▶ **Aide alimentaire** : enfants de 0 à 6 ans orientés par la PMI (Koungou)
- ▶ **Equipe Jeunesse** : jeunes de 16 à 25 ans

● PRESTATIONS

Premiers secours

- ▶ Formations PSC1 (Prévention Secours Civiques niveau 1), PSE1 et PSE2 (Prévention Secours en Equipe niveau 1 et 2), Monitorat
- ▶ Postes de secours

Action sociale

- ▶ Vestiboutique : vente de vêtements de seconde main à petit prix (samedi après-midi) et aide vestimentaire (gratuit) pour les personnes orientées par les UAS (mercredi matin)
- ▶ Equipe Mobile Sociale : information et accompagnement à l'accès aux

droits (8 circuits de maraudes sur différentes parties de l'île)

- ▶ Aide alimentaire pour les enfants dénutris orientés par la PMI (Koungou)

Equipe Jeunesse

danse, animation des journées de quête, des petits déjeuners solidaires, ...

La **PIROI** (Plateforme d'Intervention Régionale Océan Indien) dispose également de volontaires et d'un stock de matériel prêt à être déployés en cas de catastrophes naturelles.



CSSM - Pôle social

— DÉSIGNATION —

Pôle social de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

— PRÉSENTATION DU SERVICE —

Le Pôle Social de la CSSM est composé :

- ▶ D'un responsable de service
- ▶ De trois assistantes de service social, une déléguée vieillesse, une technicienne maladie, une secrétaire et un agent d'accueil.

L'équipe du Pôle Social :

- ▶ Vous accompagne dans vos démarches d'Accès aux soins et Droits à la santé,
- ▶ Vous écoute, vous soutient, vous conseille face aux situation de maladie et ou de handicap.
- ▶ Vous apporte, une aide tout en restant à votre domicile dans les meilleures conditions possibles.

— COORDONNÉES —

Pôle social CSSM

Immeuble Baninga, rue de la Pompe,
Mamoudzou

Tél. : 02.69.61.64.81

Fax : 02.69.61.71.20

Le service Social est ouvert du lundi
au Jeudi de 7h30 à 15h00

Et le vendredi de 7h30 14h00

L'accueil du public s'effectue du lundi
au vendredi de 7h30 à 12h00.

— PUBLIC VISÉ —

- ▶ Assurés sociaux de Mayotte et leurs ayants droits, en situation de maternité, de maladie et ou de handicap,
- ▶ Les Retraités du Régime général de Mayotte.

— PRESTATIONS —

L'axe action sanitaire et sociale maladie

Aide financière : lunettes, soins dentaire, appareil auditif, article d'hygiène, frais de transport.

L'axe action sociale vieillesse

- ▶ Aide au logement,
- ▶ Aide au Vacances,
- ▶ Aide aux équipements ménagères..

L'axe service social

- ▶ Accès aux soins et droits à la santé,
- ▶ Aide à domicile,
- ▶ Prévention de la désinsertion professionnelle, et sociale
- ▶ Amélioration et adaptation au logement,
- ▶ Aide financière individuelle (Frais de décès, aide à la déambulation...)



Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Sous l'autorité du préfet, la correspondante aux droits des femmes a pour mission de décliner localement la politique nationale d'égalité entre les hommes et les femmes. Cette politique s'articule autour de quatre axes :

1. Parité ou comment favoriser l'accès des femmes aux responsabilités et à la prise de décisions, politiques, économiques et sociales,
2. Égalité professionnelle et salariale de l'orientation scolaire professionnelle des plus jeunes, garçons et filles, à la création d'entreprises par les femmes, en passant par la mixité des emplois,
3. Accès aux droits et à la dignité afin notamment de lutter contre les violences faites aux femmes, de promouvoir l'accès à la contraception et à la santé pour les femmes et les jeunes filles, de prévenir la parentalité précoce,
4. Articulation la vie professionnelle avec la vie sociale et la vie personnelle.

Elle repose sur une double approche :

- ▶ Intégrée, visant à prendre en compte les questions d'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sectorielle, telles que l'emploi, l'éducation, la santé, le développement économique, l'aménagement du territoire, etc.
- ▶ Spécifique, par la mise en place, sur les 4 axes, d'actions concrètes et limitées dans le temps en faveur des femmes.

Pour mener à bien ses actions, la Délégation travaille en collaboration avec les services de l'Etat, les collectivités locales et des organismes institutionnels. Les bénéficiaires des crédits d'intervention permettant la mise en œuvre des actions sont principalement les associations et les organismes de formation.

● COORDONNÉES

Délégation aux droits des femmes

Préfecture de Mayotte - Avenue de la préfecture

97600 MAMOUDZOU

Tél. : 02.69.63.52.11 / Fax : 02.69.63.50.86

● PUBLIC VISÉ

Public féminin



Mairie de Sada

COORDONNÉES

Mairie de Sada

Place de l'Hôtel de ville

97640 Sada

Tél. : 02 69 62 08 08

Fax : 02 69 62 12 54

E-mail : mairiedesada@wanadoo.fr

Même adresse pour le service social

Service de la Politique de la ville

Mairie annexe de Mangajou

97640 Sada

Tél. : 02 69 62 36 08

Fax : 02 69 63 80 39

E-mail : rattibou@orange.fr



MFOI

● DÉSIGNATION

Association médiation familiale dans l'océan indien

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Proposer aux parents mariés ou non, vivant ensemble ou séparés, un lieu d'accueil où sont abordées les questions relatives au lien parents et enfants, à l'exercice de l'autorité parentale, et où sont résolus les conflits intrafamiliaux par la médiation familiale, et ce, dans l'intérêt des enfants.

● COORDONNÉES

Antenne MFOI, 1 quartier des 10 Vats,
route de Cavani 97600 Mamoudzou

Tél./Fax : 02.69.60.32.84

Mobile : 06.39.67.52.21

E-mail : mfoi.mfoi@orange.fr

Lieux d'accueil :

A l'antenne MFOI de Mamoudzou

Dans les permanences décentralisées
dans les communes partenaires

● PUBLIC VISÉ

Parents – enfants – grands-parents – fratrie multiple

Famille en rupture – famille élargie – famille recomposée – famille éloignée

● PRESTATIONS

Assurées par un médiateur familial diplômé d'Etat

Réunions d'information préalable gratuites pour tout public :

- ▶ en séances collectives : groupe de parents ou de professionnels
- ▶ en entretien individuel sur rendez-vous

Séances de médiation familiale pour les médiés sur rendez-vous :

- ▶ gratuites pour les personnes sans ressources, sans emploi, au chômage, bénéficiaires des minima sociaux
- ▶ payantes selon le barème de l'aide juridictionnelle pour les personnes ayant des revenus



PMI Centre

● DÉSIGNATION

Protection Maternelle et Infantile Centre.

● PRÉSENTATION DU SERVICE

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Général qui dépend de la Direction de la Solidarité et du Développement Social (DSDS).

Dans un souci de proximité, des unités sont réparties sur le territoire. Pour le secteur Centre, la PMI est présente dans les villages de Combani, Chiconi et Sada. Une annexe se trouve également à Tsingoni.

Chaque unité regroupe une sage-femme, un infirmier, une aide soignante, des agents d'accueil interprètes, une secrétaire et un agent d'entretien. Un médecin couvre également tout le secteur du Centre.

● COORDONNÉES

PMI de Combani

Route nationale, à côté de la Mairie
Annexe et en face du cabinet médical
Tél. : 02.69.64.34.64
fax : 02.69.64.34.69

PMI de Sada

Route de la Mairie, à côté de la Mairie
Tél. : 02.69.64.34.80
fax : 02.69.64.34.81

PMI de Chiconi

Route de Sohoa
Tél. : 02.69.62.30.43

● PUBLIC VISÉ

Toute la population résidant sur le secteur.

● PRESTATIONS

La PMI est divisée en deux pôles : le pôle « femmes » et le pôle « enfants ».

Le pôle « femmes » réalise le suivi de grossesse, la visite post-natale, la contraception, le dépistage des infections sexuellement transmissibles, la vaccination, les demandes d'interruption volontaire de grossesse et la visite post-IVG.

Le pôle « enfants » réalise le suivi des enfants âgés entre 0 et 6 ans : vaccination, suivi du développement psycho-moteur.



Solidarité Mayotte

● PRÉSENTATION DU SERVICE

L'activité au quotidien est assurée par une équipe composée de quelques salariés. A cette équipe s'ajoute l'intervention de dizaines de bénévoles et de bénéficiaires coopérants qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire par solidarité dans les domaines requis par notre activité.

Informations et bilans disponibles sur le site MoM

► www.migrantsoutremer.org

Qui sommes-nous ► Partenaires en Outre-Mer ► A Mayotte ► Solidarité Mayotte

● COORDONNÉES

Association humanitaire d'aide aux plus démunis et aux demandeurs d'asile à Mayotte

BP 83 - 97605 - Passamainty

Bureaux et local de distribution

21, rue Babou Salama, Cavani Stade Mamoudzou
(maison rose en face de l'école primaire).

Secrétariat de l'association

Tél. : 02 69 64 35 12

Fax : 02 69 64 02 70

GSM : 06 39 09 09 83

E-mail : solidarite.mayotte@gmail.com

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Distribution de paniers alimentaires pour les personnes adressées par nos partenaires sociaux à l'aide d'une fiche de liaison ► chaque jeudi après-midi de 14h à 17h.

Distribution de vêtements pour les personnes adressées par nos partenaires sociaux à l'aide d'une fiche de liaison ► les 3ème mardi de chaque mois de 14h à 17h

Nota : En dehors de ces créneaux et si le degré d'urgence le justifie, l'association peut répondre dans l'heure aux besoins urgents (contacts secrétariat de l'association : 02 69 64 35 12 / 06 39 09 09 83)

● PUBLIC VISÉ

Toutes personnes en grande détresse : les enfants, les jeunes mères, les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles en difficulté et les demandeurs d'asile.

● PRESTATIONS

► **Accueil et aide alimentaire aux plus démunis :** aide d'urgence ponctuelle en nourriture, vêtements et matériel de première nécessité, à la demande de nos partenaires sociaux (doc : fiche de demande d'aide).

► **Accueil et accompagnement des demandeurs d'asile :** permanences administratives, psychologiques, juridiques et sociales.

► **Atelier de remise à niveau, apprentissage du français, insertion et lutte contre l'illettrisme** (atelier de cuisine, couture, informatique, français, etc.)

► ... de nombreuses autres initiatives afin d'apporter soutien et écoute à ceux qui en ont le plus besoin



TAMA - Pôle Social

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Regroupés au sein de la même entité du fait de la transversalité des interventions et de la mutualisation des moyens, le Pôle Social est composé de six services ayant des missions différentes. Leurs points communs : la protection de l'enfance et le soutien aux personnes fragilisées sur l'ensemble du territoire.

● COORDONNÉES

Chef de service : Carole CHEVALIER

Tél. : 06.39.29.17.10. / 02.69.64.89.01

E-mail : permanence-sociale@tama-mayotte.com

● PUBLIC VISÉ

- ▶ Les majeurs fragilisés, victimes, sous protection juridique
- ▶ Les mineurs victimes
- ▶ Les mineurs isolés et sans représentants légaux

● PRESTATIONS

▶ Le Service du Rapprochement Familial réalise des entretiens avec les personnes interpellées dans le cadre d'une mesure de reconduite à la frontière. Il a pour mission de sensibiliser les parents à l'importance de partir avec leurs enfants. Le cas échéant, un signalement de mineurs potentiellement isolés sur le territoire est réalisé. Les intervenants sont présents au Centre de Rétention Administrative ainsi que dans les Gendarmeries de Mayotte et au Commissariat de Mamoudzou.

▶ Le Service des Enquêtes recueille sur le terrain des informations sociales sur les mineurs potentiellement isolés sur le territoire pour orientation vers les partenaires.

▶ Le Dispositif d'Accompagnement Social des Mineurs Isolés (DASMI) propose un soutien temporaire et un accompagnement social des mineurs sans représentant légal sur Mayotte recueillis par un tiers.

▶ Le Service d'Aide au Retour organise et accompagne physiquement les mineurs aux Comores auprès de leurs parents, en tenant compte du statut de mineur isolé et de la volonté des parents

▶ Le Service de l'Aide à la Personne accueillie, écoute et oriente les personnes fragilisées ou victimes. Présents au Commissariats et dans les Gendarmeries de l'île, les actions des intervenants sociaux permettent de faire évoluer favorablement la situation de la personne accueillie.

▶ Le Service des Tutelles et Administrateur Ad Hoc offre un accompagnement individualisé. Le service des tutelles assure une protection des majeurs vulnérables. Pour sa part, l'Administrateur Ad Hoc représente les intérêts des mineurs victimes par le biais d'une assistance juridique et éducative.



UAS Centre

● DÉSIGNATION

Unité d'Action Sociale du Centre

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Le conseil général a notamment pour mission l'action sociale. Elle est représentée par la Direction de la solidarité et du développement social (DSDS) qui est composée de plusieurs directions et services :

- ▶ Direction des Interventions Sociales et de la Prévention (DISP)
- ▶ Direction d'Aide Sociale à l'Enfance (DASE)
- ▶ Direction Personnes Agées et Personnes Handicapées (DPAPH)
- ▶ Direction de la Santé et de la Protection Maternelle et Infantile (DSPMI)
- ▶ Direction Aide Sociale générale (DASG)

Les 3 directions (ASE, DISP, DPAPH) sont regroupées au sein de chaque Unité d'Action Sociale (UAS) réparties sur le territoire. L'objectif est d'être au plus près de la population de Mayotte en contribuant à la lutte contre l'exclusion et au maintien de la cohésion sociale.

Sur le secteur Centre, l'Unité d'Action Sociale se situe à Chiconi et couvre les communes de Sada, Ouangani, Chiconi et de Tsingoni. L'UAS accueille, oriente accompagne la population.

● COORDONNÉES

UNITÉ D'ACTION SOCIALE DU CENTRE

Quartier Coconi Selemani
97670 Chiconi

Secrétariat UAS centre : 02.69.61.12.26

E-mail : uascentre976@gmail.com

DISP

Kawéni, Ancien garage de la DDASS
à côté de Nossi)

97600 Mamoudzou

Secrétariat de Direction : 02.69.64.32.17

DPAPH

Kawéni, Ancien garage de la DDASS
(à côté de Nossi)

97600 Mamoudzou

Secrétariat de Direction : 02.69.64.32.14

DASE

Kawéni, Immeuble de la palme d'or

97600 Mamoudzou

Tél. : 02.69.64.80.06

● PUBLIC VISÉ

Tout public résidant sur les communes de: Sada, Tsingoni, Ouangani et Chiconi.



UAS Centre

● PRESTATIONS

- ▶ Accueillir, informer, orienter, soutenir et accompagner les usagers.
- ▶ Prévention et Lutte contre les exclusions
- ▶ Protection de l'enfance
- ▶ Mettre en œuvre un accompagnement social et/ou éducatif dans le cadre de l'aide à la personne
- ▶ Mettre en œuvre des actions collectives
- ▶ Sensibiliser aux problèmes alimentaires et sanitaires
- ▶ Accompagner à l'accès aux droits
- ▶ Instruire administrativement des dossiers de demandes d'aide sociale

● PERMANENCES SOCIALES

DISP (Direction des Interventions Sociales et de la Prévention)				
Travailleurs Sociaux	Commune	Jour		Horaire
Assistante Sociale	Chiconi/Sada	Chiconi : Tous les Mardis Sada : Tous les jeudis	UAS Centre PMI de Sada	8h00 à 12h00
Assistante Sociale	Ouangani	Tous les jeudis	MJC de Ouangani	8h00 à 12h00
Assistante Sociale	Tsingoni	Tous les mer-credis	PMI de Combani	8h00 à 12h00
DPAPH (Direction des Personnes Agées et Personnes Handicapées)				
Assistante Sociale/Auxiliaire Sociale (PA)	Chiconi, Sada, Tsingoni, Ouangani	Tous les jours	UAS Centre	8h00 à 16h15
Moniteur Educateur/Aide médico-psychologique (PH)	Chiconi, Sada, Tsingoni, Ouangani	Tous les jours	UAS Centre	8h00 à 16h00
DASE (Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance)				
Educateur/Educatrice Spécialisé (Service AEMO)	Chiconi, Sada, Tsingoni, Ouangani	Tous les jours	UAS Centre	8h00 à 16h00
Educatrice (Service Placement)	Chiconi, Sada, Tsingoni, Ouangani	Tous les jours	UAS Centre	8h00 à 16h00

